

Pédagogie de la gestion mentale: l'affaire de tous

On pourrait croire que la pédagogie est l'affaire des enseignants et que l'apprenant et ses parents se retrouvent en dehors de ce système.

Or, dès que l'être humain se trouve en situation d'apprentissage, c'est-à-dire de devoir acquérir du savoir ou du savoir-faire, il est confronté à la pédagogie. Ainsi, un enfant peut apprendre grâce à ses pairs, à ses parents, à ses enseignants. Le rôle dévolu à chacun est d'amener l'enfant à une maîtrise qu'il ne dominait pas auparavant.

La pédagogie, en général, désigne les méthodes et les pratiques utilisées pour transmettre ce savoir. Les approches en pédagogie sont multiples et chacune est la résultante d'observations, de travaux d'analyse et d'implications qui ont

toutes démontré une certaine efficacité.



Dès lors, pourquoi privilégier la pédagogie de la gestion mentale, développée par Antoine de La Garanderie, à une autre ? La réponse tient à l'essence-même de cette pédagogie qui décrit les processus **mentaux** mis en œuvre dans les apprentissages : le sujet prend conscience de ses habitudes mentales et élargit ses compétences. On peut donc en conclure que la

gestion mentale chapeaute toutes les autres méthodes d'apprentissage, puisqu'elle offre les moyens mentaux d'acquérir du savoir, alors que les autres pédagogies s'appuient sur des dispositifs « extérieurs » à l'apprenant. La gestion mentale ne s'oppose pas aux autres pédagogies, elle est à leur service ; elle fournit les moyens de donner du sens aux autres approches.

Dès lors, pourquoi ne pas en faire bénéficier le plus grand nombre ? Chaque personne, *enfant*, **parent**, ou **enseignant** devrait ressentir le devoir moral de mettre à disposition les outils du savoir qui feront grandir autrui, notamment par la gestion mentale.

Jacques Boris Dind